

Atelier Lettre de Liaison

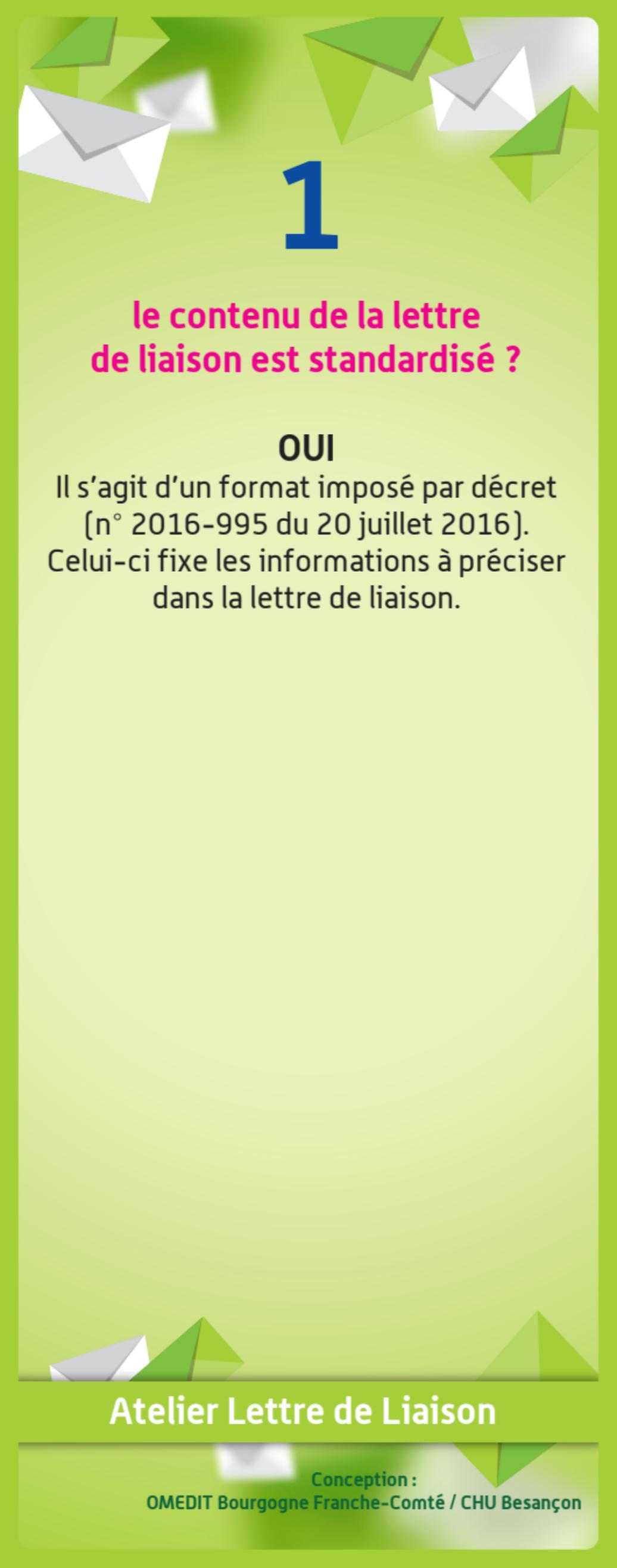


Semaine de la sécurité des patients

omedit
Bourgogne
Franche-Comté

ars
●● Agence Régionale de Santé
Bourgogne-
Franche-Comté

Conception :
OMEDIT Bourgogne Franche-Comté / CHU Besançon



1

le contenu de la lettre de liaison est standardisé ?

OUI

Il s'agit d'un format imposé par décret (n° 2016-995 du 20 juillet 2016). Celui-ci fixe les informations à préciser dans la lettre de liaison.

Atelier Lettre de Liaison

Conception :
OMEDIT Bourgogne Franche-Comté / CHU Besançon



2

Le patient arrive en hospitalisation avec sa lettre de liaison fournie par le médecin qui l'adresse à l'établissement de soins.

OUI

Extrait décret « Art. R. 1112-1-1. – Le praticien qui adresse un patient à un établissement de santé accompagne sa demande d'une lettre de liaison synthétisant les informations nécessaires à la prise en charge du patient dont il dispose sur son lieu d'intervention, dans le respect des conditions prévues à l'article L. 1110-4.

Elle est adressée par messagerie sécurisée répondant aux conditions prévues à l'article L. 1110-4-1, ou par tout moyen garantissant la confidentialité des informations. Elle est versée dans le dossier médical partagé du patient si ce dossier a été créé, ou lui est remise.»



Atelier Lettre de Liaison

Conception :
OMEDIT Bourgogne Franche-Comté / CHU Besançon



3

**Cette lettre de liaison
est donnée :**

- 1.
au patient quand il est transféré
dans un autre établissement**
- 2.
au patient quand il rentre
à son domicile**
- 3.
au patient quand il est
orienté en EHPAD**

OUI

Aux 3 propositions.



Atelier Lettre de Liaison

Conception :
OMEDIT Bourgogne Franche-Comté / CHU Besançon

4

**Ce document contient :
Des éléments administratifs
et organisationnels relatifs
au patient.**

Des éléments cliniques.

**Des risques liés à l'hospitalisation
(BMR – Transfusion PSL).**

**Des Examens et actes
techniques.**

Les traitements médicamenteux.

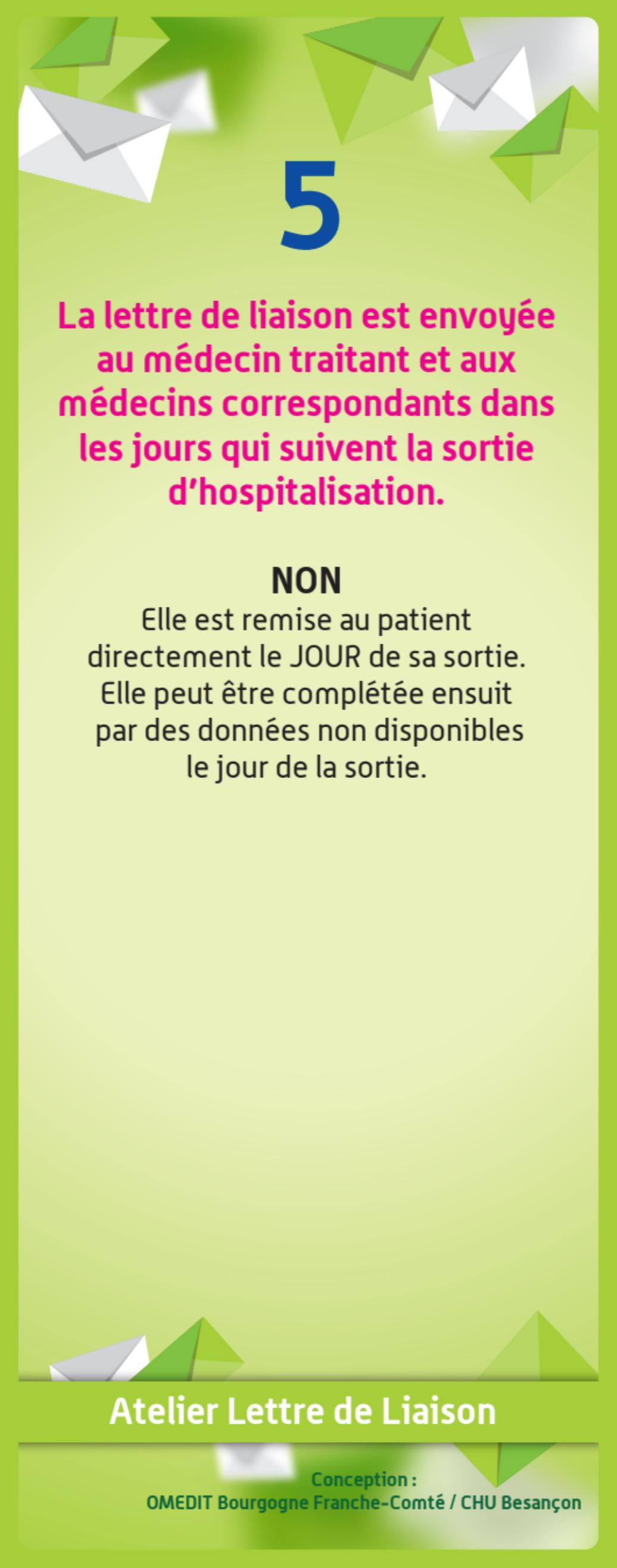
**Une information sur la
planification des soins.**

OUI

Aux 6 propositions. Son contenu reprend les cinq rubriques obligatoires définies dans le document de sortie.

1. Motif de l'hospitalisation ;
2. Synthèse médicale du séjour ;
3. Actes techniques, examens complémentaires et biologiques (résultats normaux et anormaux pertinents) ;
4. Traitements médicamenteux ;
5. Suites à donner.

Atelier Lettre de Liaison



5

La lettre de liaison est envoyée au médecin traitant et aux médecins correspondants dans les jours qui suivent la sortie d'hospitalisation.

NON

Elle est remise au patient directement le JOUR de sa sortie. Elle peut être complétée ensuite par des données non disponibles le jour de la sortie.

Atelier Lettre de Liaison

Conception :
OMEDIT Bourgogne Franche-Comté / CHU Besançon



6

**Dans mon établissement,
ce système est déjà mis en
place, et je veille à m'assurer
que le patient ne sorte pas sans
sa lettre de liaison pour faciliter
la continuité de sa prise
en charge.**



Atelier Lettre de Liaison

Conception :
OMEDIT Bourgogne Franche-Comté / CHU Besançon



7

Les informations portant sur les traitements concernent :

1.

Les Traitements prescrits à la sortie de l'établissement

2.

Les traitements arrêtés durant le séjour

3.

Les justifications des changements

OUI

Pour les 3 propositions.

Si l'établissement est inscrit dans une démarche de conciliation des traitements médicamenteux à la sortie du patient, la lettre de liaison sera le reflet de cette démarche.



Atelier Lettre de Liaison

Conception :
OMEDIT Bourgogne Franche-Comté / CHU Besançon



8

Dans le cas où certains médicaments nécessitent un suivi précis (biologique notamment), la lettre de liaison doit préciser :

1.

les suites à donner,

2.

les surveillances particulières et les dates de réalisation de ces surveillances

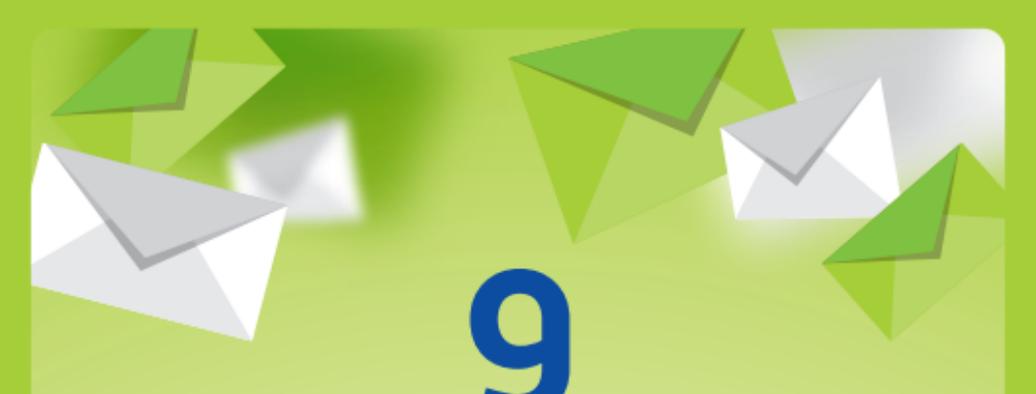
OUI

Pour les 2 propositions



Atelier Lettre de Liaison

Conception :
OMEDIT Bourgogne Franche-Comté / CHU Besançon



9

La lettre de liaison remplace l'entretien d'information du patient sur son traitement.

NON

La lettre de liaison est un support qui pourra être utilisé. Elle ne doit pas supprimer l'échange entre professionnel et patient autour du traitement médicamenteux. Cet échange doit aussi permettre d'informer le patient sur les circuits particuliers d'approvisionnement : médicament disponible uniquement en milieu hospitalier par exemple.



Atelier Lettre de Liaison

Conception :
OMEDIT Bourgogne Franche-Comté / CHU Besançon